

ANNEXES

STATUTS	2
DENOMINATIONS ET FONCTIONS.....	4
ORGANIGRAMMES DE NOVA	6
FICHES D'ACTIVITE	9
COMMISSION D'AIDE FINANCIERE.....	31
REGLEMENT INTERIEUR	32
CRITERES ET INDICATEURS POUR L'EVALUATION DES OBJECTIFS	33



STATUTS ACTUALISES AU 18 MARS 2002

Article 1^{er}

Il est fondé entre les soussignés et toute personne qui adhérera aux présents statuts, personnes physiques ou morales, une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre :

N.O.V.A.

(Nouvelle Ouverture Vers l'Avenir)

Frédéric MESNIL, né le 21/01/73 de nationalité française, exerçant la profession de Psychomotricien (L'ADAPT), demeurant 16, rue Lamothe, 69007 LYON ;

Gérald GUERDAT, né le 18/04/1966 de nationalité française, exerçant la profession de Coordinateur Départemental du Rhône (AIDES), demeurant 16, rue Lamothe, 69007 LYON ;

Dominique VIALON, née le 25/02/65 de nationalité française, exerçant la profession de Permanente Animatrice (Les Petits Frères des Pauvres), demeurant 51, cours Vitton 69006 LYON,

Sa durée est illimitée.

Article 2 :

Cette association a pour but de proposer un soutien aux personnes qui se sentent concernées par la problématique du V.I.H ou toute autre pathologie grave ou invalidante ou encore par un handicap :

- groupes de parole pour personnes atteintes et/ou pour leur entourage (personnel ou professionnel)
- animations et activités (sorties, soirées, réunions...)
- prise en charge de patients
- aide morale, matérielle et financière
- information, prévention.

Article 3 :

Le siège social est à Lyon, 8 rue Fernand Rey, 69001 Lyon. Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration.

Article 4 :

L'association se compose de membres actifs ou adhérents qui peuvent être des personnes physiques ou morales. Leur candidature, formulée par écrit, doit être acceptée par le Conseil d'Administration et ils doivent verser la cotisation annuelle.

Article 5 :

La qualité se perd par :

- démission
- décès
- radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé(e) ayant été invité(e) dans ce dernier cas, par lettre recommandée, à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

Article 6 :

Les ressources de l'association se composent :

- des cotisations de ses membres (le montant est fixé par le Conseil d'Administration)
- des subventions qui pourraient lui être accordé par l'état, les collectivités territoriales ou tout autre mandant du secteur public ou privé
- de sommes perçues en contrepartie de prestations
- de toute autre ressource autorisée par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Article 7 :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 1 à 8 membres élus pour une année par l'Assemblée Générale, les membres étant rééligibles.

Le Conseil choisit parmi ses membres, au bulletin secret, un Bureau composé de trois membres : un (e) Président (e), un (e) Secrétaire et un (e) Trésorier (e).

En cas de vacance, le Conseil d'Administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine AG.

Article 8 :

Le CA se réunit au moins deux fois par an sur convocation du Président ou sur la demande du quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix des présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Article 9 :

Les membres du CA ne peuvent prétendre à aucune rémunération en raison des missions qui leur sont confiées. Ils pourront toutefois obtenir le remboursement des dépenses engagées pour les besoins de l'association, sur justificatif et après accord du Président.

Article 10 :

Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre toutes les décisions qui ne sont pas réservées à l'Assemblée Générale des membres.

Il se prononce sur les admissions et les exclusions de membres.

Il peut déléguer telle ou telle de ses attributions à l'un de ses membres.

Il rend compte de sa gestion à l'Assemblée Générale des membres.

Article 11 :

Le Président convoque les AG et les réunions du CA. Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile et est investi de tous les pouvoirs à cet effet. Il peut déléguer certaines de ses attributions. Il a qualité pour ester en justice au nom de l'association, tant en demande qu'en défense. Il peut prendre toute décision utile à l'association s'il y a impossibilité de convoquer le CA. En cas d'absence ou de maladie, il est remplacé par tout autre administrateur délégué par lui ou, à défaut, par le Conseil.

Article 12 :

L'Assemblée Générale Ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils soient affiliés. L'AGO se réunit une fois par an. Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres sont convoqués par les soins du Président.

Le Président, assisté des membres du Bureau, préside l'Assemblée et expose la situation morale de l'Association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée.

Les décisions se prennent à la majorité des voix des présents ou représentés par un autre membre muni d'un pouvoir écrit.

Il est procédé après épuisement de l'ordre du Jour, au renouvellement des membres sortants.

Article 13 :

L'AG à un caractère extraordinaire dès lors qu'elle statue sur toute modification des statuts. Elle peut décider la dissolution et l'attribution des biens de l'association, la fusion avec toute association de même objet.

Une telle assemblée devra être composée du quart au moins des membres actifs. Il devra être statué à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Si le quorum n'est pas atteint lors de la réunion de l'assemblée sur première convocation, l'assemblée sera convoquée à nouveau à quinze jours d'intervalle et, lors de cette nouvelle réunion, elle pourra valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

Article 14 :

En cas de dissolution prononcée par l'Assemblée, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif est dévolu conformément à l'article neuf de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du 16 août 1901.

DENOMINATIONS et FONCTIONS

Les Adhérents

Ils soutiennent financièrement et moralement les objectifs de l'association. Ils sont ainsi responsables de l'association dans le sens où leur vote annuel valide l'activité de l'association. Ils orientent les objectifs de l'association et son mode de fonctionnement. Par leur vote annuel, ils exercent leur responsabilité au sein de l'association en orientant ses objectifs et en validant son fonctionnement. Leur présence à l'AG est indispensable.

Ils sont informés de l'évolution de l'association tout au long de l'année grâce au journal trimestriel « Le Novateur ».

Leur adhésion est votée au CA et est valable un an. Ils s'acquittent d'une cotisation annuelle ; le renouvellement de l'adhésion n'est pas revoté sauf raison sérieuse (voir statuts). Toute personne ayant adhéré au moins six mois avant l'AG peut se présenter à l'élection des membres du CA en renvoyant le formulaire d'inscription reçu au moins quinze jours avant la tenue de l'AG.

Les Bénévoles

Ils ont obligation d'adhérer à l'association. Leur intégration à l'équipe respecte « la procédure d'admission du nouveau bénévole ».

- les responsables d'activité :

Ils proposent et animent une activité présentée au Conseil d'Administration et validée par celui-ci. Ils sont responsables de l'accompagnement et du suivi des participants, du bon déroulement de l'activité et du local durant le temps d'occupation des lieux. Leur participation à la vie associative est nécessaire, notamment en étant présent aux réunions d'équipe et en s'impliquant dans la réalisation du rapport d'activité.

- les bénévoles d'accueil :

Leur rôle est d'accueillir, d'informer et d'orienter les candidats participants ou bénévoles.

- les permanents :

Ils sont responsables de l'accueil et de l'information pour tout visiteur, en lien étroit avec les salariés avec lequel ils établissent un contact lors de chaque permanence afin de permettre la transmission des informations utiles.

- les référents de pôle :

Nous distinguons 3 pôles qui regroupent des activités entre elles, par « famille »:

1. pôle « Corps, relation à soi, relation à l'autre »
2. pôle « Loisir, convivialité et culture »
3. pôle « Expression et créativité »

Seul ou à deux, les référents de pôle facilitent la communication entre les responsables d'activité, la réflexion et l'élaboration autour des ateliers. Ils assurent un lien avec l'équipe du CA et les salariés. Ils peuvent intervenir lors de l'accueil de nouveaux bénévoles.

- les administrateurs :

Ils sont 8 au maximum, élus pour une année par les adhérents lors de l'AG. Les administrateurs sont les représentants de l'association dans tous les actes de la vie civile. Ils sont chargés d'en assurer le bon fonctionnement, d'appliquer des décisions prises lors des AG et de garantir l'éthique du collectif dans le respect de la charte de l'association. Chacun d'entre eux peuvent être missionné sur un dossier particulier. Le Conseil d'Administration se réunit une fois par mois. Il est un espace de discussion, d'élaboration et de

validation, notamment sur les orientations politiques ainsi que sur l'organisation.

Un procès-verbal est établi pour chacune des réunions.

Les administrateurs élisent les membres du bureau du conseil d'administration.

Les membres du bureau sont :

le président :

Il incarne la personne morale et il représente l'association dans les actes de la vie civile ; il accomplit tous les actes qui engagent l'ensemble de l'association dans la mesure où il respecte les décisions de l'AG.

Il organise et favorise le bon déroulement de la vie associative, il facilite les échanges, tout en veillant à déléguer l'exercice de ses responsabilités au besoin.

le secrétaire, le secrétaire adjoint :

Ils sont généralement responsables de tout ce qui concerne le fonctionnement administratif de l'association, en lien avec le salarié : correspondances, procès-verbaux, convocations, tenue des registres et des archives en veillant au respect de la confidentialité...

le trésorier :

Il est chargé de tout ce qui concerne l'exercice financier ; il valide les demandes d'engagement de dépense, effectue les paiements et les remboursements, perçoit toutes les sommes dues, prépare le compte d'exploitation et le bilan présenté à l'AG. Son rôle, dans le respect des budgets votés, vise une adaptation de « l'idéal vers le possible ».

Les Participants

Ils sont concernés par le VIH-SIDA ou toute autre pathologie grave (pathologies chroniques et/ou évolutives : sclérose en plaque, hépatites, cancer, épilepsie...) ou par un handicap (lésion cérébrale acquise...).

Avant toute participation, chaque personne est rencontrée par un bénévole d'accueil et elle doit s'acquitter d'une cotisation annuelle. Pour une inscription après le 30 octobre, la somme perçue constitue une avance pour l'année suivante.

Sur la même base, l'entourage est bienvenu aux activités du pôle « Loisir, Convivialité et Culture ». Si sa participation est ponctuelle, l'adhésion annuelle à l'association est remplacée par une contribution.

Les Salariés

Leur mission, sous l'autorité du Président et en lien avec les administrateurs, concerne notamment les tâches suivantes :

- coordonner l'ensemble des activités et ateliers,
- assurer l'accueil du public,
- assurer le suivi administratif,
- participer à la démarche d'évaluation des actions,
- faciliter le lien entre les différents intervenants ou usagers de l'association,
- participer à l'animation du réseau des partenaires de l'association et assurer la pérennisation des partenariats en cours,
- assurer la gestion du local.

ORGANIGRAMMES DE NOVA

Administrateurs	
Président Trésorier Secrétaire général Secrétaire adjointe Administrateur Administrateur Administratrice	Frédéric MESNIL Gérald GUERDAT Christian CORNELLA Christiane MARECHAL Frank EXBRAYAT Jean-Loup CHIRAT Claire LESERVOISIER

Salariés ou prestataires de service	
Déléguée d'action Délégué d'action Prestataire de service, nettoyage Intervenant prestataire de service kinésithérapeute	Anne COMTAT Alexander HERRERA Samuel YAMOAHA Hervé FANJAT

Intervenants administratifs	
Comptable Responsable informatique Responsable du journal de NOVA, le Novateur Administratif Administratif	Christian DESHENRY Chantal CAUSSE Catherine PANEVIÈRE Agnès SCHWACH Liliane LECUIER

Accueil	
Référent Accueil Référente Accueil	Christian CORNELLA Christiane MARECHAL

Permanences d'accueil (bénévoles)	
Permanences du mercredi	Gérard ROUSSEAU

Commission d'aide financière aux projets Bien-être	
Certains membres du CA ou autres bénévoles	

Interventions extérieures de sensibilisations à la qualité de vie des personnes	
Gérald GUERDAT - Frédéric MESNIL	

Implication réseau associatif	Animation de l'équipe et des projets
Frédéric MESNIL Gérald GUERDAT Christian CORNELLA Anne COMTAT	Frédéric MESNIL Gérald GUERDAT Frank EXBRAYAT, en qualité de psychiatre Evelyne LOMBARD, responsable de la mise en place du Projet associatif 2010-2012

Pôle « Corps, Relation à soi, Relation à l'autre »

Référent	Gilles CAUSSE
Masseur shiatsu	Gilles CAUSSE
Masseuse	Valérie DUTOCQ
Masseuse shiatsu	Béatrice BEST
Masseuse	Claire LESERVOISIER
Masseur	Jean-Philippe CARLIER
Masseur	Gilles
Masseuse	Nadège THIEBAULT
Animatrice yoga	Catherine PANEVIERE
Animatrice sophrologie	Ute RODILHAT
Animatrice sophrologie	Horsta KRUM
Animatrice sophrologie	Brigitte SOUVAY
Animateur groupe musculation lutte contre les lipodystrophie	Jean-François BERNARD
Intervenant prestataire de service groupe kinésithérapie contre les lipodystrophies	Hervé FANJAT
Responsable accès aux appareils de musculation	Christian CORNELLA

Pôle « Loisir, Convivialité et Culture »

Référent	Gérard ROUSSEAU
Co-animateur Randonnée	Gérard ROUSSEAU
Co-animateur Randonnée	Frank EXBRAYAT
Co-animateur Randonnée	Jean-Loup CHIRAT
Co-animateur Tarot	Jean-François BERNARD
Co-animatrice Tarot	Christiane MARECHAL
Co-animatrice Dimanche NOVA	Christiane MARECHAL
Co-animatrice Dimanche NOVA	Nelly NOGA
Animatrice Anglais	Delphine MIRALLES

Pôle « Loisir, Convivialité et Culture »

Co-animatrice Lecture et écriture	Nathalie CHANUT
Co-animatrice Lecture et écriture	Vivienne GARCIA
Animatrice Sculpture et papier mâché	Julie ARGOUSE
Animateur Gravure et peinture sur verre	Philippe BOUCHER
Animatrice Clown en fantaisie	Brunhilde CRABOILLER
Co-animatrice MaillaNova (tricot)	Chantal DEMARETS
Co-animatrice MaillaNova (tricot)	Brigitte SOUVAY

FICHES D'ACTIVITES

ACCUEIL DES PARTICIPANTS.....	10
--------------------------------------	-----------

PÔLE CORPS, RELATION À SOI, RELATION À L'AUTRE

Présentation	11
Shiatsu	12
Massage Energétique/Massage de Relaxation.....	13
Toucher de Bien-être.....	14
Yoga.....	15
Sophrologie	16
Musculation	17
Kiné Lipodystrophies.....	18
Les Muscle de NOVA	19

PÔLE LOISIR, CONVIVIALITÉ ET CULTURE

Présentation	20
Randonnée.....	21
Dimanche NOVA	22
Tarot.....	23
Anglais.....	24

PÔLE EXPRESSION ET CRÉATIVITÉ

Présentation	25
Fil de Fer en Folie	26
Ecriture et lecture.....	27
Peinture et Gravure sur Verre.....	28
Clown en fantaisie	29
MaillaNOVA	30

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Bénévoles :

Christiane Maréchal et Christian Cornella

Présentation de l'activité :

Accueil des futurs participants.

Objectifs :

Général : Permettre à un futur participant d'intégrer l'association.

Complémentaires :

- Présenter l'association.
- Recueillir les attentes et des renseignements pertinents concernant la personne à l'aide d'une grille d'entretien d'accueil.
- Orienter la personne vers les activités qui lui conviennent le mieux, voire vers une structure plus adéquate.
- Informer sur les règles et le fonctionnement de l'association.
- Par la qualité de l'accueil, sensibiliser la personne aux valeurs de la relation à NOVA.

Déroulement :

Il est décrit dans le livret d'accueil.

Mode d'évaluation :

- Quantitatif : voir le rapport "personnes accueillies / personnes intégrées".
- Qualitatif : en cours de mise à jour.

PÔLE CORPS, RELATION À SOI, RELATION À L'AUTRE

Référent du pôle : Gilles Causse

Objectifs des activités du pôle :

- **Général :** Inviter et accompagner la personne, dans sa globalité, vers une harmonie et un mieux-être corporel et mental.
- **Complémentaires :**
 - Se réapproprier son corps.
 - Aider à lutter contre les lipodystrophies (de manière préventive ou curative).
 - Se réconcilier avec son corps.
 - Restaurer la confiance en soi et l'image de soi.
 - Prendre conscience de ses ressources pour (re)devenir acteur de sa vie.
 - Sortir de la solitude engendrée par la maladie ou le handicap et restaurer du lien.

Activités du pôle et animateurs :

Toucher de bien-être	Valérie Dutocq, Claire Leservoisier, Gilles, Jean-Philippe Carlier, Nadège Thiébault
Shiatsu	Gilles Causse, Béatrice Best,
Sophrologie	Horsta Krum, Ute Rodilhat, Brigitte Souvay
Yoga	Catherine Panevière
Musculature contre les lipodystrophies	Jean-François Bernard
Kinésithérapie contre les lipodystrophies	Hervé Fanjat

Réunions des intervenants du pôle :

Trois fois par an, elles ont pour objectifs :

- d'échanger afin de faciliter l'accompagnement des personnes ;
- de coordonner cet accompagnement entre les différentes activités du pôle ;
- d'évaluer l'activité du pôle et d'en rendre compte à l'équipe lors des réunions ;
- de faciliter l'intégration des nouveaux bénévoles.
- une réunion annuelle est organisée entre les référents des pôles avec le CA.

Evaluation des actions du pôle :

- retour des participants en direct lors des activités ou a posteriori
- échanges sur ces retours lors des réunions du pôle.

PÔLE CORPS, RELATION À SOI, RELATION À L'AUTRE

SHIATSU

Bénévoles : Gilles, Béatrice

Présentation de l'activité :

Le shiatsu est un art du bien-être venu du Japon. "Shi-atsu" signifie "pression des doigts" en japonais. Le shiatsu pourrait donc s'apparenter au massage mais il consiste particulièrement à exercer avec les pouces, les doigts et les paumes des mains des pressions sur le corps. D'autres techniques de toucher peuvent aussi intervenir. Fondé sur les principes de l'énergétique chinoise, le shiatsu permet une approche globale par un travail sur tout le corps.

Objectifs :

Général : harmonisation globale du corps et de l'esprit.

Complémentaires :

- le shiatsu permet de lever les blocages et les tensions (musculaires, nerveuses...);
- il aide à apaiser le corps et l'esprit ;
- il permet de retrouver confiance en soi et de renouer avec l'intime.

Modalités :

L'organisation :

- Plusieurs fois par semaine, selon les intervenants
- Inscription préalable indispensable auprès de Anne.
- Cette activité est individuelle et se pratique au sol sur un matelas.

Le déroulement :

- Accueil du participant, souvent autour d'un thé ou d'un café.
- Échange avec le participant pour faire le point sur ses attentes et sur son contexte global de vie ainsi que sur les effets des séances précédentes.
- Séance de shiatsu proprement dite (1 heure environ).
- Bref échange en fin de séance sur les ressentis et sur les perspectives de travail.

Mode d'évaluation :

Bilan et travail d'équipe :

- Le retour d'activité se fait en équipe avec Anne.
- Des réunions sont régulièrement organisées (une par trimestre environ) entre bénévoles des techniques du toucher.

PÔLE CORPS, RELATION À SOI, RELATION À L'AUTRE

MASSAGE ÉNERGÉTIQUE CHINOIS

ET MASSAGE DE RELAXATION

Bénévole : Valérie

Présentation de l'activité :

Le massage énergétique se sert des principes de la médecine chinoise. Il travaille sur l'énergie du corps en suivant le plus souvent des méridiens (réseau d'énergie dans le corps) ou des points particuliers d'acupuncture. Il utilise aussi des gestes spécifiques au massage chinois « Tuina »

Objectifs :

Général : Se réapproprier son corps par le bien-être et la détente, accepter le toucher et le contact physique avec une autre personne, partager des émotions.

Complémentaires : La relaxation amenée par le massage apaise le corps mais aussi l'esprit. Il permet de se retrouver avec soi et de reprendre confiance. Il peut apaiser blocages et tensions musculaires.

Modalités :

L'organisation :

- Mercredi matin tous les 15 jours
- Inscription préalable indispensable auprès de Anne.
- Cette activité est individuelle.

Le déroulement :

- Echange avec le participant : présentation de l'activité si c'est la première fois qu'il vient ; interrogation sur ses demandes ou ses attentes faisant suite à un précédent massage ou une situation ; discussion ouverte : santé, difficultés, météo !...
- Installation sur la table de massage ou sur une chaise selon ses possibilités avec de la musique.
- Séance de massage proprement dite (3/4 d'heure environ).
- Bref échange en fin de séance sur les ressentis et sur les perspectives de travail.

Mode d'évaluation :

Bilan et travail d'équipe :

- Le retour d'activité se fait en équipe avec Anne.
- Des réunions sont régulièrement organisées (une par trimestre environ) entre bénévoles des techniques du toucher.

PÔLE CORPS, RELATION À SOI, RELATION À L'AUTRE TOUCHER DE BIEN-ETRE

Bénévole : Claire

Présentation de l'activité :

Le terme de "toucher de bien-être" recouvre différentes approches du corps (massage sur personne habillée ou non, du corps entier ou de certaines zones, assis ou allongé sur table ou au sol, ...) adaptées au besoin de la personne et ayant pour finalité son bien-être global.

Objectifs :

Général : bien-être physique et équilibre intérieur global grâce à :

- relâchement des tensions et détente profonde
- apaisement et harmonisation
- écoute de soi à travers ses sensations et son ressenti

Complémentaires : par le temps et le plaisir qu'il s'accorde, le participant prend soin de lui. A l'issue d'une séance, il se sentira souvent plus entier et rassemblé. C'est l'occasion de partager son vécu et ses émotions.

Modalités :

L'organisation :

- le jeudi matin
- séance individuelle d'1 heure
- inscription préalable indispensable auprès d'Anne
- apporter 2 grandes serviettes ou draps ou paréos

Le déroulement :

- en début de séance, un échange permet au participant de dire son état du moment, d'exprimer ses attentes, ses besoins et ses envies, d'établir une relation de confiance.
- il s'installe et, à tout moment, peut agir sur ce qui se passe, dire si pression, rythme et mouvement lui conviennent ; nous parlons ou non...
- à la fin du toucher, il prend le temps de revenir à lui. Nous échangeons sur son ressenti.
- techniques employées : massage à l'huile, relaxation coréenne (étirements, mobilisations et vibrations) et, surtout, une écoute attentive et une réponse adaptée...

Mode d'évaluation :

Bilan et travail d'équipe :

- Le retour d'activité se fait en équipe avec Anne.
- Des réunions sont régulièrement organisées (une par trimestre environ) entre bénévoles des techniques du toucher.

PÔLE CORPS, RELATION À SOI, RELATION À L'AUTRE

YOGA

Bénévole : Catherine

Présentation de l'activité :

Yoga vient de la racine sanscrite « yuj » qui veut dire lier, unir, diriger et concentrer son attention.

Objectifs :

Général : harmoniser corps-mental-respiration pour ressentir un bien-être global.

Complémentaires :

- renforcer la tonicité musculaire et assouplir son corps en respectant ses limites,
- développer sa capacité respiratoire,
- se libérer des tensions,
- développer la mémoire et la concentration,
- calmer et stabiliser le mental.

Modalités :

L'organisation :

- les mardis de 14h à 15h30
- groupe de 5 personnes maximum
- inscription préalable indispensable auprès de Anne

Le déroulement :

- Début : allongé sur le dos pour détente et prise de conscience de son corps et de sa respiration,
- Puis, pratique d'enchaînements au sol sur le dos pour éveiller et échauffer le corps avec l'attention pour synchroniser respiration et mouvement,
- Puis, pratique de postures traditionnelles de yoga à l'écoute de son corps avec des temps de pause-détente pour observer ses sensations,
- Fin de séance : posture de détente profonde avec support (coussin, chaise...)
- pour observer les effets de sa pratique.
- Echange au cours d'un goûter.

Mode d'évaluation :

- Bilan et travail d'équipe :
- Le retour d'activité se fait en équipe avec Anne.
- Des réunions sont régulièrement organisées (une par trimestre environ) entre bénévoles des techniques du toucher.

PÔLE CORPS, RELATION À SOI, RELATION À L'AUTRE

SOPHROLOGIE

Bénévoles : Horsta, Ute , Brigitte

Présentation de l'activité :

La sophrologie est une méthode de développement personnel. En passant par la relaxation, elle a pour but d'aider les personnes à mieux vivre ;elle propose une synthèse de courants philosophiques et de techniques occidentales, du yoga et de la méditation Zen. Ses débuts remontent aux années 1960.

Objectifs :

Général : aider à gérer les difficultés de la vie (angoisses, stress, douleurs, manques, déceptions...).

Complémentaires :

- apprendre à détendre en profondeur corps, mental et psychisme,
- retrouver confiance en soi,
- oser développer ses capacités latentes,
- rétablir l'harmonie entre corps, mental et psychisme,
- aller progressivement vers un changement du regard sur le passé, l'acceptation du présent et une vision positive du futur.

Modalités :

L'organisation :

- vendredi de 14h30 à 16h pour un groupe de 10 personnes maximum
- inscription préalable indispensable auprès de Anne
- la possibilité d'un travail individuel sur demande est envisagé.

Le déroulement :

- avant la 1^e séance, entretien téléphonique ou direct avec l'une des bénévoles pour un premier contact et le rappel des règles de bon fonctionnement de l'atelier.
- à partir de 14h15, installation et temps d'échange individuels ou en groupe.
- à 14h30, présentation de l'activité prévue avant une série d'exercices respiratoires et physiques doux favorisant une première phase de détente en position debout.
- approfondissement de la détente en position allongée ou assise.
- « le voyage » : visualisations en état de détente profonde
- retour en douceur au tonus musculaire d'activité
- « dialogue postsophronique » : invitation à s'exprimer librement sur son vécu
- réunion conviviale autour d'un thé ou d'un goûter.

Mode d'évaluation :

- fiche retour d'activité à chaque séance (nb de participants par pathologie, sexe) ;
- peut être complétée au niveau qualitatif auprès de Anne

PÔLE CORPS, RELATION À SOI, RELATION À L'AUTRE

MUSCULATION

Bénévole : Jean-François

Présentation de l'activité :

C'est un atelier de musculation proposé aux personnes souffrant de lipodystrophie due pour partie aux traitements.

Objectifs :

Général :

- reprise en main de son corps par l'activité physique,
- redécouverte de sa musculature et du travail abdominal,
- perte de la prééminence de la sangle abdominale.

Complémentaires :

- stimulation de la confiance en son corps et de ses capacités physiques,
- motivation entre participants et bonne ambiance.

Modalités :

L'organisation :

- mercredi tous les 15 jours de 18h à 19h
- groupe de 1 à 7 personnes
- s'il reste des places, accueil des personnes ne souffrant pas de lipodystrophie.
- inscription préalable indispensable.

Le déroulement :

- enchaînement de séries d'exercices, au sol et debout : travail des abdominaux, fessiers, du buste et des épaules, des bras et des avant-bras, pompes.
- temps d'arrêt mais pas de repos !
- des douleurs dues au travail des abdominaux témoignent du travail fourni et de la remise en activité de muscles qui n'étaient pas ou plus habitués à se mobiliser.

Mode d'évaluation :

- fiche retour d'activité pour chaque séance,
- des réunions sont régulièrement organisées (une par trimestre environ) entre bénévoles des techniques du toucher.

PÔLE CORPS, RELATION À SOI, RELATION À L'AUTRE

KINE LIPODYSTROPHIES

Bénévole : Hervé

Présentation de l'activité :

C'est un atelier de kinésithérapie proposé aux personnes souffrant de lipodystrophie due pour partie aux traitements.

Objectifs :

Général :

- prendre en main son corps sous le contrôle d'un kinésithérapeute.
- pratiquer des exercices d'assouplissement pour prévenir ou atténuer les fréquents maux de dos.
- pratiquer des exercices de musculation de la ceinture abdominale visant à éliminer l'excès de graisse à ce niveau, caractéristique de la lipodystrophie.

Complémentaires :

- mémoriser des exercices simples pour pouvoir les reproduire chez soi.
- stimuler la confiance en son corps et en ses capacités physiques,
- encourager la motivation par l'effet de groupe et la bonne ambiance.

Modalités :

L'organisation :

- jeudi tous les 15 jours de 18h15 à 19h15.
- groupe limité à 5 personnes.
- s'il reste des places, accueil des personnes ne souffrant pas de lipodystrophie.
- inscription préalable indispensable.

Le déroulement :

- enchaînement de séries d'exercices au sol : travail des abdominaux, assouplissements, étirements du dos, ...
- le fait que le groupe ne soit pas trop nombreux permet d'individualiser les exercices, de les adapter à chacun, ce qui constitue également un encouragement à continuer individuellement chez soi.

Mode d'évaluation :

Les critères seront définis ultérieurement.

PÔLE CORPS, RELATION À SOI, RELATION À L'AUTRE

LES MUSCLES DE NOVA

Présentation de l'activité :

Accès libre à la musculation pour tous.

Objectifs :

Général :

- pratique plus régulière en complément de l'atelier musculation et renforcement du travail de lutte contre la lipodystrophie
- reprise en main de son corps et développement de sa musculature par l'activité physique

Complémentaires :

- stimulation de la confiance en son corps et de ses capacités physiques
- travail musculaire à son rythme et en autonomie

Modalités :

L'organisation :

- lundi après-midi en fonction de la disponibilité du local.
- 3 à 4 personnes.
- au moins l'une des personnes a déjà utilisé les appareils lors de l'activité musculation.
- inscription préalable indispensable.

Le déroulement : libre...

PÔLE LOISIR, CONVIVIALITE ET CULTURE

Référent du pôle : Gérard Rousseau

Objectifs des activités du pôle :

Généraux :

- Rompre l'isolement,
- Se (re)trouver au sein d'un groupe pour pratiquer des activités diverses, récréatives ou physiques, d'intérieur ou d'extérieur et échanger.

Complémentaires :

- Donner un but à sa journée ; sortir de chez soi et de sa routine.
- Parler et être à l'écoute des autres ; partager ses expériences.
- Nouer des relations.
- Se défouler dans la pratique d'une activité choisie.
- Développer l'entraide.

Activités du pôle et animateurs :

Ateliers	Responsables
Dimanches NOVA	Christiane Maréchal, Nelly Noga, Evelyne Lombart,
Tarot	Jean-François Bernard, Christiane Maréchal
Randonnée	Gérard Rousseau, Frank Exbrayat, Jean-Loup Chirat
Anglais	Delphine Miralles

Réunions des intervenants du pôle :

Une fois par semestre, en juin et décembre, afin de :

- Faire le point sur leurs activités respectives
- Croiser des informations sur les participants, évolution, difficultés rencontrées
- Evaluer les activités et si nécessaire proposer des évolutions.

Evaluation des actions du pôle :

Sur la base des retours des évaluations quantitatives et qualitatives des activités (fiches retour), une fiche bilan global est établie pour le rapport annuel d'activités.

PÔLE LOISIR, CONVIVIALITE ET CULTURE

RANDONNÉE

Bénévoles : Gérard (responsable) + Frank et Jean-Loup

Présentation de l'activité :

Pratiquer en groupe une marche à pied adaptée aux participants en distance et dénivelé.

Objectifs :

Général :

Pratiquer une activité physique en alliant détente, convivialité et oxygénation.

Complémentaires :

- Mettre momentanément de côté ses problèmes et se ressourcer.
- Partager un moment de relation, s'entraider, s'accepter et accepter l'autre.
- Pouvoir se redynamiser, se dépasser, trouver ses limites et parfois les dépasser.
- Améliorer sa motricité, développer ses capacités d'endurance.
- Découvrir des sites naturels ou aménagés.

Modalités :

L'organisation :

- Un dimanche par mois.
- De 13h à 18h d'octobre à avril ou de 10h30 à 18h de mai à septembre.
- Nombre de participants limité à 12 en fonction des véhicules.
- Inscription préalable indispensable.

Le déroulement :

- Le lieu de randonnée est choisi par le responsable en tenant compte des vœux des participants et de la composition du groupe (difficultés techniques).
- La météo peut amener des modifications de dernière minute.
- Une ou des pauses de « ravitaillement » ou repos sont lieu au gré des besoins.
- Avant le retour, une halte conviviale s'organise autour de gâteaux et boissons.
- La rando peut être agrémentée d'une découverte (visite, parcours thématique...) ou d'un pique-nique ou baignade.
- Pour les participants ayant des difficultés à marcher longuement ou en dénivelé, des randos « douces » en terrain facile, peuvent être organisées les mercredis après-midi.

Mode d'évaluation :

Sur la base des retours des évaluations quantitatives et qualitatives des activités (fiches retour), une fiche bilan global est établie pour le rapport annuel d'activités.

PÔLE LOISIR, CONVIVIALITE ET CULTURE

DIMANCHE NOVA

Bénévoles : Christiane, Nelly, Evelyne

Présentation de l'activité :

Il s'agit d'un après-midi convivial autour d'un goûter permettant la rencontre, l'échange, le partage d'un moment festif...

Objectifs :

Général

- Permettre de créer, de maintenir des liens qui rompent l'isolement des personnes.

Complémentaires :

- Favoriser des relations en groupe
- Permettre aussi des temps d'échanges plus personnels
- Les participants plaisantent ou parlent de choses graves, de leurs difficultés...

Modalités :

- Un dimanche après-midi par mois à partir de 14h30 jusqu'à 18h30.
- Les personnes restent plus ou moins longtemps, selon leur désir.
- Le goûter est préparé sur place ou avant la rencontre par les bénévoles.
- S'il en a envie, chacun peut apporter sa contribution avec une boisson, un dessert.
- Indispensable de s'inscrire et de prévenir de son absence.

Mode d'évaluation :

Après chaque activité, une fiche retour est remplie.

PÔLE LOISIR, CONVIVIALITE ET CULTURE

TAROT

Bénévoles : Jean-François et Christiane

Présentation de l'activité :

Le jeu de tarot à plusieurs tables, avec un repas convivial en milieu d'activité.

Objectifs :

Général :

- Permettre de créer, maintenir des liens qui rompent l'isolement des personnes

Complémentaires :

- Favoriser des relations en groupe
- Permettre l'apprentissage du tarot
- Allier le plaisir du jeu à des exercices cognitifs

Modalités :

Organisation :

- Un vendredi soir par mois de 19h à 23 h.
- L'inscription est nécessaire.
- S'il en a envie, chacun peut apporter une boisson, un dessert...

Déroulement :

- Arrivée des participants à 19 h
- Jeu de tarot pendant environ 2 heures
- Puis, un repas convivial préparé par les bénévoles ou les participants rassemble tout le monde autour d'une table commune. Les conversations fusent, c'est un agréable moment de détente.
- Reprise du jeu jusqu'à 23h.

Mode d'évaluation :

Après chaque soirée, une fiche de retour d'activité est remplie.

PÔLE LOISIR, CONVIVIALITE ET CULTURE

ANGLAIS

Bénévole: Delphine

Présentation de l'activité :

Discussions en français et en Anglais autour d'un café ou d'une boisson.

Objectifs :

Général:

- Pouvoir échanger librement sur tous types de sujet.

Complémentaires :

- Tisser un lien social
- Apprendre à se connaître et à connaître l'autre
- se familiariser avec la langue anglaise ou/et entretenir ses connaissances dans ce domaine

Modalités :

Organisation :

- Tous les Mercredi de 14H15 à 15H45

Déroulement :

- Arrivée et accueil à 14H15
- Echange rapide autour « How are you ? » (Comment ça va ?)
- Puis choix d'une photo de magazine, ou d'un thème. Et expression personnelle en anglais, ou en français et anglais en fonction des envies de chacun... discussion en commun.

PÔLE EXPRESSION ET CREATIVITE

Objectifs des activités du pôle :

Généraux :

- s'exprimer
- créer
- développer son imaginaire
- se faire plaisir

Complémentaires :

- se surprendre, prendre confiance en ses capacités
- se valoriser
- vivre une parenthèse qui sort du quotidien
- être avec les autres, échanger

Activités du pôle et animateurs :

Fil de Fer en Folie	Julie Argouse-Gelin
Gravure et peinture sur verre	Philippe Boucher
Lecture-Ecriture	Nathalie Chanut et Vivienne Garcia
Théâtre	Fabien Jacquot
Clown en fantaisie	Brunhild Crabouiller
MaillaNova	Chantal Demarets et Brigitte Souvay

Réunions des intervenants du pôle :

Annuelles et selon les occasions ou manifestations de l'association.

Evaluation des actions du pôle :

Evaluation quantitative : les responsables remplissent une fiche retour d'activité après chaque séance, précisant les participants présents et, éventuellement, les absents.

Evaluation qualitative : elle a lieu à l'occasion d'échanges au cours des activités, avec les participants. Elle fait également l'objet d'échanges et de réflexions au sein du groupe des bénévoles, lors des réunions (réunions de pôle, réunions des bénévoles, etc), et concerne l'évolution des activités et des groupes.

PÔLE EXPRESSION ET CREATIVITE

FIL DE FER EN FOLIE

Bénévole : Julie

Présentation de l'activité :

L'activité sculpture : des fils de fer, des papiers de toutes sortes, des tissus, de la récupération, des couleurs, de l'imagination...

Objectifs :

Général :

Développer l'imagination, l'expression, la créativité.

Complémentaires :

- Prendre davantage confiance en soi, se surprendre.
- Echanger des idées, être écouté, se détendre : un enrichissement par l'échange et par le partage dans un groupe très hétéroclite.
- Une parenthèse dans un quotidien souvent difficile à vivre.
- Sur des thèmes libres, chacun « se détache de la réalité » et se laisse guider par le fil de fer...
- Apprendre à lâcher prise. Se permettre de créer du fragile, du sensible, du singulier.

Modalités :

L'organisation :

- Un samedi par mois de 15h à 17h.
- Groupe de 10 personnes maximum.
- Inscription obligatoire.

Le déroulement :

- Démarrage à 15 h avec préparation de son matériel.
- Chaque personne imagine son œuvre et la réalise sur plusieurs séances.
- Sur une armature en fil de fer est appliqué un papier trempé dans la colle qui, une fois séché, est peint.
- Un thé est proposé pour accompagner la séance.

PÔLE EXPRESSION ET CRÉATIVITÉ

ECRITURE ET LECTURE

Bénévoles : Vivienne et Nathalie

Objectifs :

Général:

Il s'agit de permettre aux participants de trouver dans l'écriture **un plaisir, le plaisir de jouer avec les mots et de créer**, qui s'oppose à une écriture du devoir (celle qu'on a rencontrée à l'école...).

Complémentaires :

- L'écriture permet **d'exprimer ses ressentis, son vécu et ses réflexions** à travers des productions écrites personnelles et de groupe.
- La dimension groupale est importante et permet **de partager ses écrits** avec les autres participants dans **un cadre sécurisant et de non-jugement**.
- Cet atelier est aussi **un temps d'échange** sur des thèmes choisis par les participants (qui sont formalisés ou non par écrit) dans un esprit de convivialité (avec un goûter).

Modalités :

L'organisation:

- Samedi de 14h à 16h toutes les trois semaines.
- Inscription préalable indispensable.

Le déroulement :

- Chaque participant se présente ainsi que ses attentes (tour de table).
- Nous proposons aux participants **différents exercices, consignes, jeux pour se familiariser avec l'écriture, trouver une certaine aisance avec l'écriture**.
- Le point de départ peut être un texte d'auteur.
- **Un travail plus construit** peut se faire lorsque le groupe est constitué et assidu (exemple : création d'une bande dessinée sur plusieurs séances).

Mode d'évaluation

- A la fin de chaque atelier, **un échange** permet d'exprimer l'intérêt (ou le désintérêt...) que chacun y a trouvé.
- Sur la fiche « activité », nous notons des informations sur le déroulement de l'atelier ainsi que les difficultés éventuelles rencontrées avec un participant.

PÔLE EXPRESSION ET CREATIVITE PEINTURE ET GRAVURE SUR VERRE

Bénévole : Philippe

Présentation de l'activité :

L'activité se partage entre gravure et peinture sur verre, alternativement une semaine sur deux.

Objectifs :

Général : se faire plaisir en créant.

Complémentaires :

- Développer certaines habiletés manuelles, des capacités de concentration à travers l'apprentissage de la technique de gravure et peinture sur verre.
- Découvrir au sein d'un petit groupe une envie d'aller jusqu'au bout et de progresser ensemble.
- Bénéficier du bien-être de la convivialité qui peut évoluer vers une relation amicale.

Déroulement :

L'organisation :

Un lundi sur deux, avec une inscription préalable nécessaire.

Le déroulement :

- A partir de 15h30, chaque participant réfléchit sur ce qu'il désire peindre ou graver sur le verre à l'aide de fraises diamantées.
- Les gens qui participent aux ateliers viennent pour la convivialité et pour se retrouver ensemble pour passer un bon moment et oublier leurs soucis.
- L'animateur laisse chacun s'exprimer selon son inspiration et sa créativité ; il apporte une aide si besoin est.
- L'activité se termine à 17h30.

PÔLE EXPRESSION ET CREATIVITE

CLOWN EN FANTAISIE

Bénévole : Brunhild

Présentation de l'activité : atelier du rire où, à partir de jeux avec le nez et sans le nez rouge, on tente de reconnecter la petite fille ou le petit garçon que nous étions. Différentes pratiques permettent à chacun de s'exprimer là où il en est, que ce soit au niveau émotionnel que physique.

Objectifs :

Général :

- Se reconnecter à sa joie intérieure, parfois un peu en sommeil, grâce au rire et avec joie, bonne humeur et détente...
- Aller à la découverte de soi-même
- Aller au-delà de ses peurs pour prendre confiance.

Complémentaires :

- Créer et improviser.
- Être à l'écoute de soi et des autres, dans le respect et le non-jugement.
- Sortir du quotidien et partager avec le groupe.

Déroulement :

L'organisation :

- Tous les 15 jours, le mercredi de 16h à 17h30.
- 10 personnes maximum, toujours en nombre pair.
- Inscription préalable indispensable.
- Prévoir une tenue souple dans laquelle on se sente à l'aise.

Le déroulement :

- Présentation de chaque participant et météo intérieure.
- Échauffement doux en musique.
- Jeux en solo, en duo ou en groupe pour se détendre.
- Improvisation et jeux avec le nez rouge du clown!.
- Utilisation du dessin, du chant, de la danse, du collage, de la peinture pour exprimer les émotions et les ressentis de ce qui se vit à l'instant présent.
- Tout l'atelier se déroule dans le respect de chacun par rapport à son état.

PÔLE EXPRESSION ET CREATIVITE

MAILLANOVA

Bénévoles: Chantal et Brigitte

Présentation de l'activité :

- Pratique du tricot, à l'aiguille et au crochet
- Fabrication de carrés de 30 cm sur 30 cm
- Assemblage
- Fabrication d'objets divers : fleurs, mini- ruban « Sidaction » etc
- Liberté de créativité des participants.

Objectifs :

Général :

- Donner un projet commun aux participants : l'une des applications concrètes de cet atelier est la réalisation d'un long ruban rouge (celui de Sidaction) pour le 1^{er} décembre, journée de lutte contre le Sida .
- Permettre une forme de méditation active grâce à cette technique de relaxation calmante et constructive : pendant que les mains tricotent, le mental s'apaise...

Complémentaires :

- Pour certains, apprendre une activité manuelle.
- La pratiquer ensemble, ce qui favorise les échanges entre les participants.
- Se rendre utile par la fabrication de couvertures, de bonnets, d'écharpes, de pompons... (au profit de NOVA ou d'autres associations).

Déroulement :

L'organisation :

- Un jeudi sur 2 de 14h30 à 16h30.
- Groupe de 10 personnes maximum.
- Inscription obligatoire.
- Activité ouverte à tous, hommes et femmes, débutants et confirmés.

Le déroulement :

- L'apprentissage est fait par Chantal avec le soutien de Brigitte.
- Un mode opératoire est fourni.

COMMISSION D'AIDE FINANCIERE

La commission d'aide financière est composée de membres de NOVA (Président, Trésorier, salariés).

- **Présentation générale :**

La commission d'aide financière permet d'apporter un soutien complémentaire aux personnes dans le cadre du bien-être et/ou mieux-être (par exemple : produits de soins ou de confort non remboursés, achat de matériel, financement d'inscription, d'abonnement pour loisir ou formation...).

- **Objectifs :**

Contribuer à une amélioration de la qualité de vie en facilitant la réalisation d'un projet personnel de type bien-être ou l'accès à un produit ou un service de confort.

- **Déroulement :**

- Une grille d'analyse de la demande est proposée à la structure ayant orienté la demande ou à la personne si celle-ci s'adresse directement à NOVA.
- Qu'il s'agisse d'une demande directe ou orientée, un entretien est systématiquement proposé à la personne pour qu'elle puisse soutenir sa demande auprès de la déléguée d'action ou d'un bénévole. Cet entretien se déroule au local de NOVA ou par téléphone.
- La grille est adressée à la commission. Elle doit décrire la situation de la personne et retranscrire le projet ou les besoins à l'origine de la demande.
- La commission étudie et valide la demande en fonction de la situation exposée.
- Une réponse est adressée à la personne et en copie à la structure par courrier, ou par téléphone.

- **Partenaires :**

- Associations,
- Structures de droit commun,
- Hôpitaux, structures médico-sociales.

- **Mode d'évaluation :**

- Une évaluation quantitative est réalisée : nombre de demandes, montants accordés.
- Une évaluation qualitative : type de projet soutenu, impact sur la vie quotidienne (lorsque cette évaluation est réalisable).

REGLEMENT INTERIEUR - PRINCIPES D'ORGANISATION

Les activités

La cotisation donne l'accès à l'ensemble des activités. Pour les activités les plus onéreuses, une participation pourra être demandée dans la mesure des possibilités de contribution de chacun. Des dons spontanés venant en soutien aux recherches de fonds pour le maintien de nos actions sont les bienvenus.

- Un planning des activités est proposé chaque trimestre :

Il contient toutes les dates et heures de chaque activité. Il est envoyé à tous les adhérents, participants (via le Novateur) et aussi à chaque association partenaire.

- Les inscriptions aux activités :

Chaque participant doit OBLIGATOIREMENT être à jour de cotisation et réserver sa participation avant chacune des activités. Toutes les demandes de réservation doivent être transmises au salarié qui confirmera ou non selon les disponibilités.

Les activités ont un coût, elles offrent un nombre de places parfois limité qui ne permet pas toujours de satisfaire toutes les demandes, elles nécessitent le déplacement d'un ou plusieurs bénévoles, parfois de loin. C'est pourquoi chaque participant s'engage à PREVENIR de son absence s'il ne peut pas se rendre à l'activité à laquelle il est inscrit et à respecter les horaires déterminés pour cette activité.

Un non-respect répété de ces conditions d'inscription et/ou d'annulation pour une participation entraînera une exclusion de l'activité considérée.

De même, chaque bénévole s'engage à prévenir de l'éventuelle annulation de son activité toutes les personnes inscrites ainsi qu'un membre du bureau du CA.

Le local

Il est le lieu qui permet à tous de se réunir, d'offrir des activités, d'accueillir toutes les personnes souhaitant participer à nos ateliers. Ce lieu offre un cadre que chacun, bénévole ou participant, doit respecter notamment :

1. en s'assurant que l'ensemble du local reste propre et en ordre,
2. en respectant le matériel à disposition pour éviter toute dégradation ou toute usure trop précoce,
3. en signalant tout défaut de fonctionnement (ampoule grillée, matériels manquant ou détérioré ou cassé, manque de fourniture/de consommables...) au salarié ou à un administrateur.

- Précautions :

Les responsables d'activité doivent s'assurer de l'état des lieux à leur arrivée ainsi qu'à leur départ. Le local doit être laissé en parfait état à l'issue d'un atelier : matériel et chaises rangés, sol balayé voire lessivé, vaisselle lavée et rangée, poubelle évacuée... Une attention particulière doit être portée à l'extinction des appareils électriques, du chauffe-eau... Les portes et fenêtres doivent être correctement fermées.

Ces règles sont pour tous la meilleure façon de partager un lieu qui appartient à tous. Chacun doit s'en sentir responsable et agir en tant que tel.

- Les clefs :

Chaque bénévole possède un trousseau d'accès au local. Il s'engage à ne pas faire figurer l'adresse du local sur ou à proximité du trousseau, et à signaler toute perte éventuelle à l'association accompagnée d'une déclaration de perte ou de vol au commissariat.

Règles

- Il est formellement interdit de fumer dans les locaux de NOVA (décret n° 2006-1386 du 15/11/2006).
- Concernant les boissons alcoolisées, l'association, dans le cadre des convivialités, peut éventuellement proposer des boissons alcoolisées. Dans un souci de modération, il est interdit d'apporter toute boisson alcoolisée sans l'accord préalable des responsables d'activité. De plus, les bénévoles se réservent le droit de refuser l'accès aux activités aux personnes en état d'ébriété.

Fait à Lyon le 18 mars 2002

Frédéric MESNIL
Président

Dominique VIALON
Secrétaire

Gérald GUERDAT
Trésorier

CRITERES ET INDICATEURS POUR L'EVALUATION DES OBJECTIFS

Objectif spécifiques :

1- **Accueillir des personnes malades ou handicapées désireuses de partager des activités.**

1a- **Permettre quotidiennement au local un accueil convivial, une écoute en accord avec les valeurs de NOVA**

- Niveau quantitatif : (rapport d'activité annuel)
 - Critère : amplitude des horaires d'ouverture du local
 - Indicateurs
 - Nombre de jours d'ouverture
 - Nombre de jour de permanence réalisées par les salariés
 - Nombre de jours de permanence réalisées par les bénévoles
 - Horaires d'ouverture et nombre d'heures par jour, par semaine...
 - Critère : mobilisation de l'équipe pour l'accueil
 - Indicateurs
 - Nombre de salariés mobilisés et temps mobilisé
 - Nombre de bénévoles mobilisés et temps mobilisé
- Niveau qualitatif : (évaluation au minimum triennale)
 - Critère : accessibilité
 - Indicateur
 - Jours et horaires d'ouverture compatibles avec les disponibilités des personnes
 - Critère : conditions d'accueil
 - Indicateurs
 - Organisation des locaux, confort
 - Organisation permettant le respect de la confidentialité et de l'intimité
 - Disponibilité des personnes chargées de l'accueil, temps d'attente
 - Critère : qualité de l'accueil et professionnalisme
 - Indicateurs
 - Qualifications des personnes chargées de l'accueil
 - Satisfaction par rapport aux attentes :

- Au regard des informations obtenues,
- Au regard de l'écoute proposée,
- Sentiment d'avoir été compris, pris en compte dans une demande

Et, de manière complémentaire (rapport d'activité annuel):

- Niveau de fréquentation : nombre d'appels téléphoniques et nombre de passages dont...
 - Nombre et durée des entretiens d'accueil (participants et bénévoles)
 - Nombre et durée des entretiens d'écoute
- Recueil d'informations sociologiques concernant les personnes

1b- Orienter les personnes selon leurs besoins et leurs demandes au sein de NOVA ou auprès d'autres structures

- Niveau quantitatif : (rapport d'activité annuel)
 - Critère : accompagnement des personnes vers les activités de NOVA
 - Indicateurs
 - Existence d'un suivi des personnes ayant eu un entretien d'accueil
 - Rapport entre le nombre de personnes reçues en entretien et le nombre de personnes intégrant effectivement l'association
 - Nombre de personnes accompagnées lors d'une première participation à une activité
 - Critère : existence de réseaux partenariaux
 - Partenaires identifiés
 - Partenariats formalisés – conventions
 - Critère : nombre de réorientations
 - Nombre de personnes déjà en lien avec une structure de soin, d'accompagnement social ou professionnel
 - Nombre d'orientations vers une autre structure au lieu d'une intégration à NOVA
 - Nombre d'orientations vers une autre structure en complément d'une intégration à NOVA
- Niveau qualitatif : (évaluation au minimum triennale)
 - Critère : choix des orientations en interne à NOVA
 - Indicateur :
 - Besoins, attentes, exprimées par les personnes
 - Procédure de recueil des contre-indications ou des risques liés à la pratique d'une activité et

- transmission aux responsables d'activité concernés
 - Atelier(s) choisi(s) pour une (les) première(s) participation(s)
- Critère : structuration et animation du réseau partenarial
- Indicateurs
 - Identification d'une (des) personne(s) à NOVA responsable(s) de l'animation des liens partenariaux et définition de sa (leur) mission
 - Actualisation des informations concernant les partenaires identifiés, les contacts
 - Moyens mis en place pour maintenir et développer les liens partenariaux
- Critère : typologie des orientations vers l'extérieur
- Indicateurs
 - Types de structures
 - Modalités utilisées pour mettre en place et accompagner cette orientation
 - Remise de coordonnées, de plaquettes...
 - Prise de contact avec la structure concernée par téléphone, par courrier ou par une rencontre
 - Satisfaction de la personne au regard des propositions et de l'accompagnement pour cette réorientation

2- Favoriser un mieux-être global : corporel, psychique mais aussi social, par la rupture de l'isolement ou du sentiment de solitude et par l'animation de son quotidien.

2a- Proposer de multiples activités (permanentes ou ponctuelles) regroupées selon 3 pôles : corps, relation à soi, relation à l'autre / Loisir, convivialité et culture / Expression et créativité

- Niveau quantitatif : (rapport d'activité annuel)
 - Critères : niveau de distribution des activités par pôle
 - Indicateurs
 - Nombre d'activités par pôle
 - Nombre de bénévoles mobilisés par activité
 - Nombre de séances
 - Nombre d'heures de bénévolat
 - Nombre de participations par type de public et par sexe
 - Nombre d'heures de participations par type de public et par sexe

- Niveau qualitatif : (évaluation au minimum triennale)
 - Critères : qualité et qualification des intervenants
 - Indicateurs
 - Formations, diplômes
 - Expérience dans la pratique de cette activité (nombre d'années de pratique, dans quels cadres...)
 - Nombre d'années de pratique à NOVA
 - Critères : impact sur le vécu - satisfaction
 - Indicateurs
 - Ancienneté à la participation à l'activité
 - Effets décrits par les participants
 - Effets constatés par les intervenants
 - Effets constatés par l'entourage (proches, soignants, travailleurs sociaux...)

Et de manière complémentaire (rapport d'activité annuel) :

- File active annuelle des participants

2b- Soutenir la réalisation d'un projet personnel en relation avec les objectifs de NOVA grâce à la commission d'aide financière

- Niveau quantitatif : (rapport d'activité annuel)
 - Critères : niveau de la demande
 - Indicateurs
 - Nombre de demandes pour une aide financière
 - Nombre de demandes acceptées
 - Nombre de demandes orientées vers une autre structure
 - Montant des aides accordées
 - Cofinancements
 - Origines des demandes
- Niveau qualitatif : (évaluation au minimum triennale)
 - Critères : caractéristiques démographiques des demandeurs
 - Indicateurs
 - Age

- Sexe
- Niveau de ressources
- Situation familiale
- Type de pathologie
- Critères : types de projets
- Indicateurs
 - Projets de soin
 - Projet d'activité sportive ou de détente
 - Projet social
 - Projet de formation ou à caractère bénévole ou professionnel

3– **Développer et impulser une stratégie de réflexion et de sensibilisation sur le vécu des personnes et la place du « bien-être » auprès du grand public, des élus, des professionnels de la santé et du social.**

3a- **S'impliquer dans un réseau partenarial (collectifs, groupes de travail...)**

- Niveau quantitatif : (rapport d'activité annuel)
 - Critères : identification du réseau
 - Indicateurs
 - Liste des partenaires
 - Actifs avec convention
 - Actifs sans convention
 - Occasionnels
 - Potentiels
 - Appartenance à des collectifs ou groupes de travail
 - Activité partenariale
 - Nombre de réunions ou autres manifestations/événements
 - Nombre de personnes de NOVA impliquées
 - Nombre d'heures de bénévolat
 - Nombre d'heures des salariés
- Niveau qualitatif : (évaluation au minimum triennale)
 - Critères : activités développées avec les partenaires
 - Descriptif

3b- Sensibiliser des publics ciblés (étudiants des métiers sociaux et paramédicaux, etc.) par des interventions d'information.

- Niveau quantitatif : (rapport d'activité annuel)
 - Critères : niveau d'activité
 - Indicateurs
 - Nombre d'interventions et type d'intervention
 - Nombre de personnes de NOVA mobilisées
 - Nombre d'heures d'intervention
 - Nombre de personnes bénéficiaires

- Niveau qualitatif : (évaluation au minimum triennale)
 - Critères : typologie des publics rencontrés ou ciblés
 - Indicateurs
 - Etudiants
 - Travailleurs sociaux
 - Soignants
 - Tout public
 - Critères : types d'interventions
 - Indicateurs
 - Information « vécu des personnes »
 - Débat sur la place du « bien-être » dans le parcours de vie et de soin, etc.
 - Transmission de documents, livret des Actes 2006 et DVD, etc.
 - Critères : satisfaction
 - Indicateurs : grille d'évaluation à établir.